

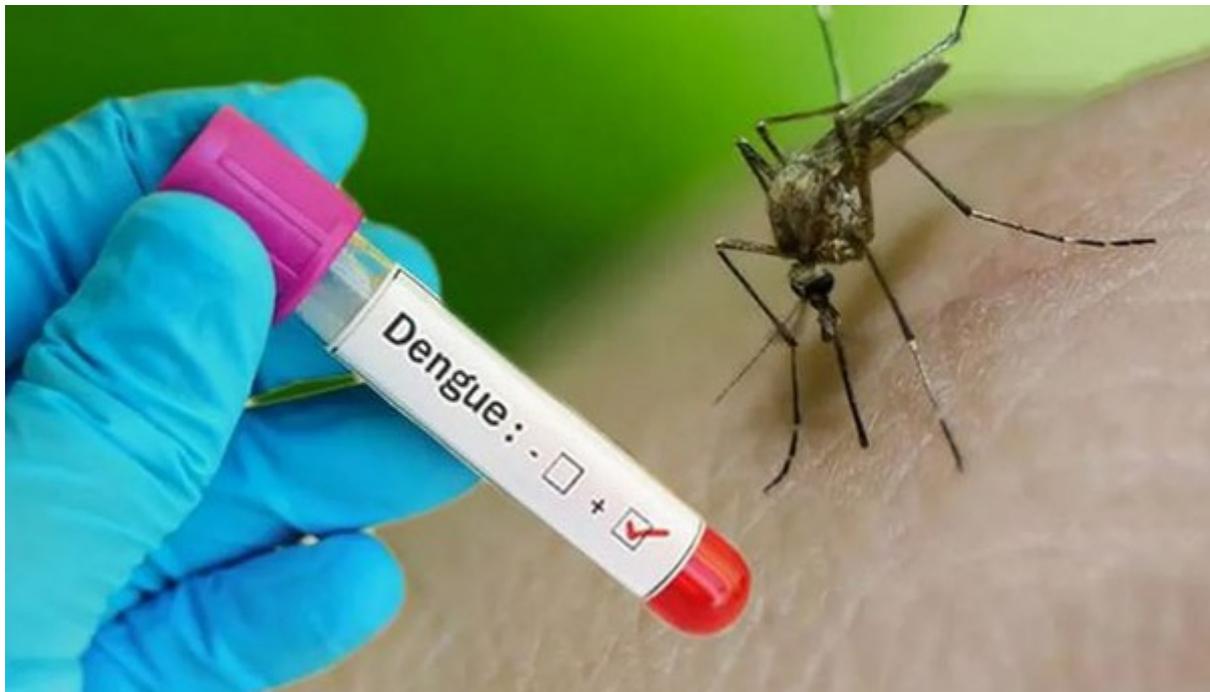


S'inscrire à la newsletter

ZOOM



A Kourou, la dengue s'étend à toute la ville ; Saint-Laurent touché également



Les foyers épidémiques, concentrés jusque-là au secteur Est de la ville spatiale, se sont intensifiés et étendus dans les autres quartiers. Un premier foyer épidémique a été identifié dans la sous-préfecture. La situation est calme dans le reste du territoire, indique Santé publique France, dans un point épidémiologique à paraître aujourd'hui.

A Kourou, la circulation de la dengue s'est intensifiée et étendue, depuis le début du mois de juin. Santé publique France fait état de onze foyer épidémiques actifs dans la ville spatiale où ont été confirmés, depuis le début de l'année, 80 des 113 cas de Guyane. « Après la détection d'un premier foyer épidémique fin mars, la circulation du virus s'est intensifiée au cours des deux dernières semaines », constate l'agence de santé publique qui diffusera, à partir d'aujourd'hui, un point épidémiologique consacré à dengue tous les quinze jours.

Dans la ville spatiale, ce sont d'abord le Village saramaca puis le Bourg qui ont été touchés les premiers, en mars et avril. Des cas ont ensuite été identifiés dans les quartiers limitrophes. Depuis le début du mois, l'ouest de la ville, en direction de l'Anse, est touché à son tour. Vingt-trois nouveaux cas ont été confirmés au cours de la semaine du 12 juin, puis 32 la semaine dernière. La tendance reste à la hausse cette semaine. Le dispositif « Labo sans ordo », qui permet de se faire tester dans les laboratoires privés de Kourou sans ordonnance de son médecin traitant, contribue pour environ un tiers des cas confirmés. Par ailleurs, les opérations de démoustication ont commencé.

Un premier foyer actif a également été identifié à Saint-Laurent du Maroni, la semaine dernière. Il s'agit du premier en dehors de la ville spatiale. Aucun autre ne l'a été depuis. Dans le reste de la Guyane, les cas sont sporadiques. La majorité ont pu être investigués et se sont tous révélés importés. Il n'y a donc pas d'autre commune où une circulation autochtone a pu être confirmée.

Au total, 113 cas ont été confirmés biologiquement depuis le début de l'année, dont la moitié au cours des deux dernières semaines. Parmi ces cas, 88 sont du sérotype DEN-3. L'accélération a été nette au cours des deux dernières semaines, avec 30 cas recensés la semaine du 12 juin et 35 la semaine dernière.

L'impact se fait ressentir sur les urgences du Centre Hospitalier de Kourou. Elles ont enregistré neuf passages pour cause de dengue au cours de chacune des deux dernières semaines. La situation reste calme dans les hôpitaux de Cayenne et Saint-Laurent du Maroni. Six patients ont été hospitalisés depuis le début de l'année : quatre au CHK, un au CHC et un au Chog. On ne compte aucun décès.

Tout cas cliniquement évocateur de dengue doit faire l'objet d'une recherche biologique :

- Par RT-PCR de J1 à J5 suivant la date de début des signes ;
- Par sérologie au-delà de J5 ;

L'ARS salue la mobilisation et la collaboration des laboratoires implantés en Guyane pour que les analyses dengue se fassent localement en Guyane afin de disposer rapidement des résultats. Il est vivement recommandé d'indiquer la date de début des symptômes sur l'ordonnance pour permettre aux biologistes de mieux adapter la technique.

Professionnels de santé : les bons réflexes

Avec 113 cas de dengue confirmés depuis le début de l'année, dont près des trois quarts à Kourou, la Guyane retrouve une situation qu'elle n'a pas connue ces dernières années. C'est le moment de reprendre quelques bons réflexes. Pour aider les professionnels de santé, la CPTS Centre littoral a initié un groupe de travail sur la dengue comprenant notamment le Centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (Craig) et l'ARS. La CPTS Centre littoral travaille également sur un protocole de surveillance à domicile par un infirmier des patients positifs à la dengue et présentant des signes de gravité.

Les facteurs de risques

- Âges extrêmes : moins d'un an et plus de 70 ans ;
- Grossesse : en particulier au troisième trimestre et à l'approche du terme ;
- Hémoglobinopathie (drépanocytose) ;

- Evaluer au cas par cas : maladies chroniques, traitements associés, surveillance par un tiers impossible ;
- Chirurgie récente, traumatismes récents, AVC récent ;
- Immunodépression, chimiothérapie, hémophilie, thrombocytopathies...

Prise en charge ambulatoire

- Paracétamol (éviter les AINS et l'aspirine) ;
- Réhydratation ;
- Repos ;
- Surveillance par IDE conseillée pour les patients à risque ;
- Mise sous moustiquaire la journée ;
- Répulsif...

Diagnostic

- Si la date de début des signes est de cinq jours ou moins : Trod ou RT-PCR. Si le Trod est négatif, le compléter par un test RT-PCR ;
- Si la date de début des signes est supérieure à cinq jours : test sérologique.

Les signes d'alerte

- Douleur abdominale, thoracique ;
- Vomissements incoercibles ;
- Refus total d'alimentation et d'hydratation ;
- Malaise présyncopal ou syncope ;
- Signes respiratoires ;
- Température supérieure à 39°C à J5-J6 ;
- - Saignements muqueux persistants...

Dengue sévère

- Fuite plasmatique sévère ;
- Hémorragie sévère ;
- Défaillance d'organe...

La lutte antivectorielle s'intensifie

Avec le retour de la dengue, en particulier à Kourou, la lutte contre les moustiques redouble. Lorsqu'on reçoit un signalement de l'ARS, nous nous rendons chez la personne, explique Joseph Rwigitinywa, directeur de la démoustication et des actions sanitaires (DDAS) à la Collectivité territoriale (CTG). Nous lui demandons l'autorisation d'intervenir chez elle. Nous intervenons au domicile et autour, dans un rayon de 150 mètres. Chez elle, il s'agit d'un traitement par brumisation. Nous demandons donc aux personnes de protéger leurs denrées alimentaires et de sortir de chez elles. Elles seront autorisées à regagner leur domicile deux heures après. A l'extérieur, nous traitons les jardins. Chez les personnes qui ne veulent pas du traitement chimique, nous passons avec un aspirateur, en particulier dans les endroits sombres, sous les meubles et les lits, où les moustiques se cachent. Enfin, nous procédons à un dégâtage mécanique : coupelles, pots de fleur, partout où de l'eau stagnante permet au moustique de se reproduire. »

Ces interventions sont aussi l'occasion de rappeler les consignes au grand public :

- Porter des vêtements longs, en particulier en journée puisque, contrairement à l'anophèle, vecteur du paludisme, qui est actif en fin de journée, l'Aedes aegypti pique en journée ;
- Appliquer du répulsif ;
- Pour les cas confirmés et leurs proches, rester sous moustiquaire, en particulier la journée ;
- Vider les coupelles, pots de fleurs et autres récipients contenant de l'eau stagnante.

« Ce dernier point que nous faisons, tout le monde peut le faire chez lui », insiste Joseph Rwigitinywa. Le directeur de la démoustication et des actions sanitaires invite également les

personnes qui trouvent un avis de passage de son service dans leur boîte aux lettres à rappeler au numéro indiqué. « Si nous laissons un tel avis, cela signifie qu'il y a un problème dans leur secteur. Il faut nous appeler pour que l'on puisse prendre rendez-vous et intervenir. »

Enfin, tous les conseils de lutte contre la dengue à destination de la population sont à retrouver sur le [compte Tik Tok Défann to kaz](#).



EN BREF

◆ Grève au CHK : deuxième réunion de conciliation



Une deuxième réunion de conciliation s'est tenue mercredi, au Centre Hospitalier de Kourou (CHK), suite au préavis de grève déposé le 12 juin par l'UTG. Alexandre de la Volpilière, directeur général par intérim de l'ARS, a réitéré sa demande, non satisfaite à ce jour, au syndicat de fournir des éléments factuels à l'appui des revendications afin d'avancer vers un protocole de sortie de conflit. S'agissant de l'avenir de l'hôpital, il s'est voulu rassurant. Il

a rappelé que l'établissement sera l'un des quatre piliers du CHRU de Guyane et qu'il prendra toute sa part pour mettre en œuvre le projet médico-soignant actuellement en discussion. Attendu début juillet, le document sera ensuite présenté aux instances des établissements et permettra de donner un nouvel élan au territoire.

Dans un courrier adressé aux personnels du CHK fin septembre, Clara de Bort, ancienne directrice générale de l'ARS, rappelait que le déficit structurel du CHK avait triplé entre sa transformation en établissement de santé publique en 2018 et 2021. « Depuis la bascule de 2018, nous avons soutenu de façon continue l'hôpital de Kourou en lui attribuant des enveloppes forfaitaires très élevées (...) Mais ces aides ponctuelles, même très élevées, viennent en partie compenser une sous-activité chronique au regard des moyens alloués, en flagrant décalage avec les besoins de santé de la population guyanaise, qui progressent fortement, et dont le CHK devrait pouvoir tirer largement partie. »

Dans ses interviews aux médias locaux à la veille de son départ, elle a rappelé que « la menace qui pèse sur le Centre Hospitalier de Kourou, c'est qu'on ne fasse rien, car il a perdu un quart de son activité depuis dix ans. Des Kourouciens préfèrent aller se faire soigner à Cayenne pour des activités qui existent à Kourou. C'est un très mauvais signal pour l'hôpital de Kourou. Il faut qu'on se ressaisisse et que l'hôpital de Kourou retrouve sa place centrale, en particulier sur la chirurgie. Ce n'est pas possible qu'on soit en surchauffe à l'hôpital de Cayenne alors qu'à Kourou, on a de moins en moins d'activité. Il faut rééquilibrer l'activité et qu'il soit au cœur du territoire, comme il l'est sur l'urologie. Notre objectif, c'est que Kourou se développe et retrouve son niveau d'activité qu'il a perdu depuis quelques années. »

◆ Les réseaux inaugurent leurs nouveaux locaux



Pour qui a connu l'ancienne maison des réseaux de santé, avenue Voltaire à Cayenne, le changement est brutal. Bureaux rikiki, couloirs étroits encombrés de cartons, impossibilité de se rendre directement d'un étage à l'autre... le changement est brutal, depuis le déménagement début avril. Les réseaux Kikiwi, Périnat, le dispositif régional spécifique du cancer Onco Guyane, la Maia réseau de gérontologie ont déménagé au 6 lotissement les Cèdres, à Rémire-Montjoly. Tout comme le Centre d'appui aux réseaux de Guyane (Carg) et le siège de l'association L'Ebène. Dans cet immeuble conçu pour eux par le promoteur immobilier Michel Laforce, de la lumière, une grande salle de formation et suffisamment de bureaux pour s'agrandir. Le DSRC Onco Guyane sera bientôt composé d'une équipe de quatre personnes ; le réseau Périnat est en plein recrutement pour le projet de recherche Nutri pou Ti'moun...

Mercredi, les salariés des réseaux ont profité d'une matinée portes ouvertes pour présenter leurs actions à leurs partenaires. Ils ont aussi baptisé les lieux « Espace Marie-Louise Nouvellet », décédée en février et qui fut tour à tour coordinatrice du CIC Corevih, coordinatrice du réseau de gérontologie Alzheimer, directrice de la Maia, cofondatrice de l'association de personnes souffrant du cancer Awono La'a Yana ([lire la Lettre pro du 28 février](#)).

◆ **IDSanté lance sa chanson de l'intimité à destination des enfants**



Pour prévenir les violences, et notamment les violences sexuelles sur les mineurs, l'association **IDSanté a créé une chanson pour aider les enfants**, dès le CP, à mémoriser le nom des parties intimes et à comprendre la notion d'intimité. « Les enfants ne manquent pas de mots pour

désigner les parties intimes, mais ce sont rarement les termes anatomiques (...) Pourtant, connaître les termes anatomiques permet aux enfants de connaître leurs corps, de comprendre la notion d'intimité et d'identifier les gestes ou comportements inappropriés d'autres personnes et de pouvoir dire « non », avance l'association.

Actuellement, IDsanté utilise cette chanson lors de séances d'éducation à la vie affective sociale et sexuelle « Respect du corps » en milieu scolaire. La chanson a été interprétée la première fois à l'école Maurice-Bellony de Matoury. Elle est utilisée dans les cinq autres écoles élémentaires où le projet Espaces pour SEXprimer est mis en œuvre : Maximilien-Saba, Vendôme et Gaëtan-Hermine (Cayenne), La Rhumerie (Matoury) et Elvina Lixef (Rémire-Montjoly).

IDsanté fait partie, aux côtés de l'Arbre fromager et de l'AGAV, des 36 associations labellisées en 2022 par l'Etat pour leurs actions de sensibilisation aux violences sexuelles dans les établissements scolaires.



■ Passage de la télésurveillance dans le droit commun : ce qu'il faut savoir



La télésurveillance sera remboursée dans le droit commun à partir du 1er juillet. Cela acte l'arrêt des financements via le programme ETAPES pour tout nouveau patient ou renouvellement (rémunération forfaitaire au semestre) et la

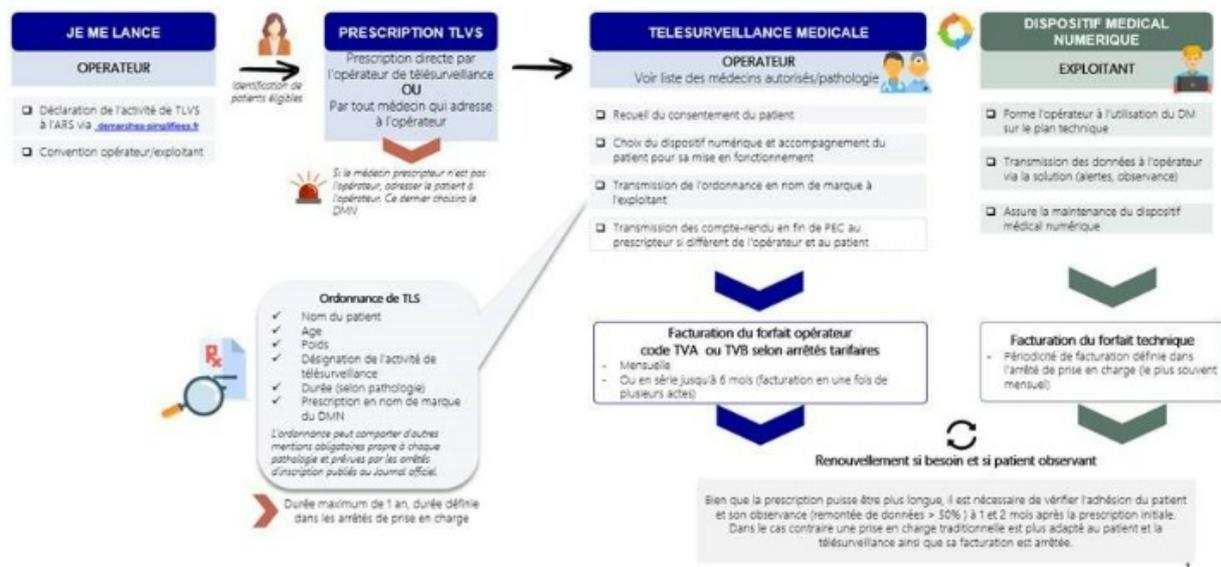
bascule sur les nouveaux forfaits de droit commun.

Démarches administratives

Les opérateurs de télésurveillance doivent se déclarer auprès de l'ARS pour pouvoir facturer la télésurveillance dans le nouveau model, y compris les professionnels qui étaient déjà dans ETAPES. Afin de faciliter la mise en œuvre de cette démarche :

- Le formulaire papier de déclaration d'activité de télésurveillance est supprimé et remplacé par un **formulaire dématérialisé accessible via ma démarche simplifiée** ;
- Une seule déclaration est nécessaire pour l'ensemble de vos activités de télésurveillance, quels que soient l'indication et le nombre de dispositifs médicaux utilisés pour télésurveiller vos patients (qui ne doivent pas être renseignés dans la déclaration).

Cette déclaration est impérative et doit être faite d'ici au 1er juillet pour permettre la continuité de votre activité passant de l'expérimentation ETAPES à la prise en charge dans le droit commun. Elle se fera au fil de l'eau pour tout nouveaux professionnels souhaitant se lancer. Les structures pourront déclarer leurs activités de télésurveillance au-delà du 1er juillet mais la déclaration devra être réalisée avant la première facturation. Vous trouverez ci-dessous un schéma récapitulatif des démarches administratives à réaliser.



Transition entre ETAPES et le nouveau modèle

D'un point de vue financier, voici comment s'opère la transition entre le modèle actuel (ETAPES) et futur droit commun avec les industriels engagés et listés sur le [site du Ministère](#) :

- Pour les patients ETAPES déjà inclus dans un cycle de facturation trimestriel/semestriel
 - Poursuite de la facturation via ETAPES jusqu'au terme du cycle.
- Pour les nouveaux patients et les patients devant débiter un nouveau cycle de facturation à compter du 1er juillet
 - Facturation sur le nouveau cadre de droit commun

Un webinaire lundi après-midi

Pour vous accompagner d'ici le 1er juillet, un webinaire est organisé lundi, de 13 heures à 14h30 (heures de Guyane). Ce rendez-vous abordera la facturation, la prescription, le renouvellement, la déclaration aux ARS... Il sera animé par Yann-Maël Le Douarin (DGOS), Sylvain Vieules (DSS), Marthe Cassagneau (CNAM) et Vincent Vercamer (DNS).

Pour suivre le webinaire, cliquez [ICI](#)

Liens utiles

- [Le fonctionnement de la télésurveillance](#) ;
- [Le dispositif de déclaration des activités de télésurveillance \(+ FAQ\)](#) ;
- [Les montants forfaitaires de l'activité de télésurveillance](#).

Renseignements : ars-guyane-esante@ars.sante.fr ainsi que la CGSS pour toutes questions relatives à la facturation des actes de télésurveillance.



Aujourd'hui

► **Journées caribéennes de dépistage** : dépistage gratuit et anonyme du VIH, animation, prévention et médiation, de 8 heures à 13 heures au CSP de Soula (Macouria), avec Ader.

► **Journées caribéennes de dépistage** : village santé à Mont-Lucas (Cayenne) avec le réseau Kikiwi, Entr'aides, Agrrr et l'Apameg.



► **Journées caribéennes de dépistage** : dépistage VIH, animation, prévention et médiation, de 8 heures à 13 heures au local d'Ader, à Kourou.

Samedi 24 juin

► **Permanence orthophonique**, organisée par l'URPS orthophonistes, de 8 heures à 12 heures, au pôle culturel de Kourou. A destination des enfants de 0 à 6 ans.

► **Sortie de l'Optabus**, à Saint-Laurent du Maroni.

► **Journées caribéennes de dépistage** : K Fé Rainbow, de 9h30 à 12 heure au local de Kikiwi, avec le témoignage de Gustave Dah ([lire la Lettre pro du 21 juin 2022](#)).

► **Marche avec ton diabète**, organisé par l'Association des diabétiques de Guyane. Rendez-vous à 6h30 sous le carbet communal du bourg de Montsinéry.

► « **Fo Zot Savé** » : Présenté par Fabien Sublet, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Lundi 26 juin

► **Journées caribéennes de dépistage** : Echanges entre professionnels de la santé et de la médiation avec Gustave Dah, patient expert du réseau Kikiwi, de 11 heures à 12h30, au local d'ID Santé, à Saint-Georges.

► **Journées caribéennes de dépistage** : Animation à Bonhomme (Cayenne), de 16 heures à 20 heures, avec le contrat local de santé, le Planning familial, Entr'aides et Agrrr.

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la [chaîne Youtube](#) de l'émission.

Mardi 27 juin

► **Temps d'échange** consacré à l'utilisation de ViaTrajectoire au sein des structures médico-sociales, organisé par le GCS Guyasis et la MDPH, à 12h30, via Teams. Lien de connexion auprès de cmarceline@gcsguyasis.fr.

Jeudi 29 juin

► **Matinée portes ouvertes** de la pédaothèque de Guyane promo santé (GPS) à destination des professionnels et bénévoles du champ de l'éducation pour la santé, du sanitaire, du social et de l'animation, de 8 heures à 12 heures, 4, rue Félix-Eboué, à Cayenne. Chaque demi-heure, présentation d'un nouvel outil. [Programme et inscriptions sur le site de GPS](#).

Vendredi 30 juin

► **Session d'information** sur le métier d'assistant médical, à destination des médecins de la communauté d'agglomération du Centre littoral (CACL) et de la communauté de communes des Savanes (CCDS), organisé par la CPTS Centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. Inscription est gratuite et obligatoire avant le 27 Juin à contact@cpts-centre-littoral.fr ou au 0694 29 02 50.

Faites connaître vos évènements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour





**ENSEMBLE
LUTTONS CONTRE
LA DENGUE**

Éliminez les endroits où l'eau peut stagner :
pots de fleurs, petits débris, encombrants, déchets verts, gouttières ..



Se protéger individuellement contre les piqûres de moustiques pour éviter la transmission du virus :
répulsif, vêtements longs, moustiquaires



[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)